



Comité Technique Spécialisé SIMu Compte-rendu

Service Interarmées des Munitions
09 juin 2021

Le directeur du SIMu assisté par la DORH a présidé une réunion du Comité Technique Spécialisé du SIMu le 9 juin. Compte-tenu du contexte sanitaire, cette réunion s'est déroulée en présentiel et en visioconférence. Elle a permis de faire le point sur les sujets relatifs à la pandémie de COVID 19, au télétravail, aux problématiques RH et sur divers sujets d'organisation du service.

L'UNSA Défense était représentée par Catherine Guillaume, Jacques Martins et Etienne Vaillant.

DÉCLARATION LIMINAIRE

L'année 2021 aura été une nouvelle fois une année particulière avec les perturbations liées à la crise sanitaire. Entre confinement et déconfinement, force est de constater que le SIMu (direction et établissements) n'a pas respecté les directives de la fonction publique et du MINARM en matière de télétravail. Comment peut-on expliquer cela alors que les moyens matériels ont été mis en place ? L'arrêté et la circulaire du 28 avril définissent le télétravail comme un outil de modernité au sein du MINARM, comment allez-vous développer cette politique au sein du SIMu ?

L'UNSA Défense déplore une nouvelle fois la volonté du SIMu d'augmenter son socle de personnels militaires au dépend des personnels civils. Malgré le sous-effectif en personnel militaire, les E.M.B (Ecoles Militaires de Bourges) qui ne peuvent pas recevoir plus de stagiaires militaires par faute de créneaux (ou/et de formateurs) et l'Armée de Terre qui fournit moins de personnel, le SIMu persiste dans sa volonté de supprimer 3 postes par an de PCO entre 2022 et 2025, nous avons du mal à trouver une cohérence dans tout cela. Par ailleurs, la réorganisation des sections projetables sera-t-elle maintenue ? Qu'advient-il des 19 postes transférés en 2021 ? Le planning évoqué lors du dernier CTR sera-t-il respecté ?

L'intégration au sein des « sections socles » des militaires issus de la réorganisation/suppression des « sections projetables » peut porter à interrogation. En effet, l'ajout de postes de personnel militaire entraîne la suppression de postes de personnel civil dans certains groupes. On peut donc se demander si la plus-value sera au rendez-vous, sachant qu'il faudra « former » le personnel nouvellement affecté et que celui-ci ne sera





présent que quelques mois par an. Nous porterons une attention particulière au RETEX de ces nouvelles organisations.

Au niveau des REO, l'UNSA Défense souhaite connaître les futures modifications qui vont impactées l'établissement Provence-Méditerranée, on entend parler de la dissolution de la Division Munitions de Toulon-Tourris et de la restructuration du Détachement Miramas. Que pouvez-vous nous dire sur ces sujets ? Si restructuration il y a, qu'advient-il des personnels ?

Alors que l'on constate une charge de travail de plus en plus importante, avec des transferts importants de stock entre les établissements, l'UNSA Défense regrette que les outils de modernisation promis, (SI@Mu, Supply-chain...) et censés réduire une partie de ces charges prennent de plus en plus de retard. Le SIL « Si@mu », annoncé pour 2021 lors d'un CTR de 2017, est repoussé à 2023. Les échéances futures seront-elles respectées ?

L'UNSA Défense s'aperçoit également que, de plus en plus, des organismes extérieurs au SIMu se déchargent de leurs tâches sur ce dernier qui ne trouve rien à redire (contrôle de sûreté, acceptant IATA...). Sommes-nous gendarme en plus d'être pyrotechnicien ? La profession est déjà dense, veillons à ne pas en rajouter davantage et à revenir aux fondamentaux.

COVID 19 - TELETRAVAIL

Le directeur a estimé que le personnel du SIMu avait bien appliqué les règles sanitaires. En effet, le SIMu n'a été que peu impacté par la COVID, avec 85 cas (51 PC et 34 PM). Aucun cluster n'a été déclaré au sein du service et les contaminations proviennent essentiellement, selon la direction, du cercle familial.

De ce fait et bien que le service ne compte que 5% de personnels en télétravail, dont 24% de la D-SIMu, le directeur estime que les chiffres de contamination n'imposaient pas d'étendre plus le télétravail.

Dans le cadre des textes sortis en avril 2021, les demandes de télétravail seront examinées au cas par cas et en fonction des postes occupés. Le directeur rappelle que le SIMu n'est pas un service à vocation télétravaillable. Actuellement deux demandes sont en cours au niveau de la D/SIMu et une réponse sera apportée très rapidement. Le directeur estime que l'état d'esprit a évolué sur le télétravail.

L'UNSA Défense regrette que, malgré le ressenti du directeur, la vision du SIMu sur le télétravail n'ait pas évolué depuis le dernier CTR. Reste à voir si les nouvelles demandes émises par les agents souhaitant poursuivre l'expérience recevront un accueil plus favorable qu'avant la crise sanitaire. Nous espérons que le RETEX sera pris en compte !





PLAN DE TRANSFORMATION SIMu 2025

Le plan de transformation 2025 du SIMu a été approuvé par le Conseil d'Orientation et Gestion de l'EMA en mars dernier. Cette approbation a modifié la feuille de route avec l'adaptation de 2 lignes directrices sur les 6 lignes connues.

Le directeur nous a répondu qu'il ne vivait pas cela comme un échec mais plutôt comme un recentrage sur ce que le SIMu est capable de réaliser.

L'Unsa défense s'est inquiétée de la perte du MCO des munitions au profit de la DGA et du transfert du champ fonctionnel vers l'EMA. Un changement de feuille de route imposé par l'EMA n'est jamais bon signe. Et malgré les dix ans du service, le directeur a été très évasif sur l'après 2025 en nous assurant que le SIMu serait toujours là.

REORGANISATION DU SIMu

La réorganisation du SIMu se poursuit cet été avec la mise en place des GMu génériques et le directeur a indiqué que la prochaine étape serait centrée vers les échelons de direction des établissements principaux. Le directeur estime qu'il n'est pas cohérent que sur 4 directions, aucune n'ait la même organisation.

Aux questions sur la division munitions de Toulon-Tourris, le directeur a demandé au directeur de l'EPMu PME de lui proposer une nouvelle organisation très rapidement. L'audit mené début juin a convaincu le directeur que cette division, unique au SIMu, n'apportait pas satisfaction.

Concernant le détachement de Miramas, même si une baisse d'activité est prévue au Groupement Munitions, le directeur estime que la partie détachement reprendra de l'ampleur après les travaux de modernisation.

L'UNSA Défense restera vigilante sur la restructuration des Groupements Munitions. Pour une mise en place demandée au 1 juillet 2021, très peu d'EP ont communiqué sur cette réorganisation et divulgué les nouveaux organigrammes. A ce jour, seul l'EP CLE a effectué un semblant de communication vers ses groupements.

RESSOURCES HUMAINES

- **Avancement fonctionnaires administratifs**

Sur 101 conditionnants, tous grades confondus, il y a uniquement 5 promus pour le SIMu.

- **Avancement fonctionnaires techniques**

L'ouverture du cours ICD pyrotechnique au CFD pour 6 personnels du SIMu (dont 1ASC) est une première depuis des années. Un RETEX sera effectué en fin de formation.

L'UNSA Défense a demandé au directeur d'avoir un regard particulier sur ces catégories de personnels qui se sentent particulièrement oubliées au sein du SIMu.





- **Avancement ouvriers d'état et TSO**

Les taux d'avancement sont similaires aux années précédentes. Des retards sur la réalisation des essais sont constatés en fonction des différents CMG mais dans l'ensemble, les CAPSO se sont bien déroulées. Le directeur n'a pu donner des indications sur l'après 2022 car des groupes de travail sont en cours à la DRH-MD.

- **Recrutement OE pyro**

Le SIMu maintient sa volonté de transformer 12 postes d'ouvriers d'état en personnels sous-officiers d'ici 2025. Le directeur explique une nouvelle fois que cette volonté est imposée par le contrat opérationnel du SIMu. La diminution d'effectifs annoncée de l'opération BARKHANE, aura t'elle des conséquences sur ce positionnement ?

CONCLUSION

Compte-tenu de la situation sanitaire, ce CTS ne s'est pas encore déroulé dans une situation favorisant le dialogue social avec la majorité des élus en visioconférence.

La volonté de dialogue semble être présente. Cependant, on en reste au même point sans concertation avec les représentants des personnels sur les projets majeurs et structurants.

Au gré de la conversion annuelle de quelques postes PC en PM, la militarisation sous couvert du respect du contrat opérationnel avance doucement. Suite à l'annonce de l'arrêt prochain de l'opération Barkhane, ce contrat opération sera-t-il revu à la baisse ?

Lors de ce CTS, nous avons appris la mutation de la DORH SIMu, un an après son arrivée. Cela nous amène, une nouvelle fois, à regretter le manque de stabilité flagrant que subit le service à des postes aussi importants.

Vous avez des questions, merci de les transmettre à :

Catherine GUILLAUME

Jacques MARTINS

Etienne VAILLANT

Wilfried TALLONE

